

# LE DROIT PÉNAL au CANADA

LEGAL INFO<sup>i</sup>  
NOVA SCOTIA



FRENCH/ FRANÇAIS

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Introduction au droit pénal         | 1 |
| Connaissez vos droits               | 2 |
| Droit pénal et les jeunes personnes | 4 |
| Justice Réparatrice                 | 5 |
| Aller au tribunal                   | 6 |
| Que se passe-t-il ensuite?          | 7 |
| Obtenir de l'aide juridique         | 8 |

**HALIFAX**

**LEGAL INFO**<sup>i</sup>  
NOVA SCOTIA

Droits d'auteur © 2026 par la Société d'information juridique de la Nouvelle-Écosse.

Remerciements à la municipalité régionale d'Halifax.

# INTRODUCTION AU DROIT PÉNAL

Les lois au Canada sont faites par le gouvernement et les tribunaux. « Le droit pénal » est un ensemble de règles qui nous disent ce que nous sommes autorisés à faire et ce que nous ne devons pas faire. Ils nous disent également ce qui peut arriver si nous enfreignons la loi.

La principale source du droit pénal est le Code criminel du Canada. Les lois canadiennes s'appliquent à tout le monde au Canada, même si vous n'êtes pas résident permanent ou citoyen. Toute personne arrêtée par la police ou accusée d'un crime a des droits.

Chaque province adopte également des lois relatives à la conduite et à la sécurité publique. Cela inclut des règles sur des choses comme les limites de vitesse, l'utilisation d'un téléphone portable en conduisant ou le respect des panneaux de signalisation.

Les agents de police enquêtent sur des crimes. S'il y a des preuves que quelqu'un a commis un crime, ils peuvent inculper la personne. Cela signifie que la police pense que cette personne a enfreint la loi. L'accusé peut devoir se rendre devant un tribunal.

Les avocats de la Couronne sont des avocats qui travaillent pour le gouvernement. Leur travail consiste à présenter au juge les preuves que la police a recueillies.

Une personne accusée d'un crime doit inscrire un plaidoyer. Cela signifie qu'elle dira au tribunal si elle est coupable ou non coupable. Si l'accusé plaide coupable, le juge décidera de la peine à infliger. Une peine ne peut pas être plus sévère que ce qui est permis par le Code criminel.

Si l'accusé déclare qu'il n'est pas coupable, un procès prendra place. L'avocat de la Couronne et l'accusé expliqueront tous deux leurs positions à un juge. Un juge entendra l'affaire et prendra une décision.



## CONNAISSEZ VOS DROITS

Lorsque vous parlez à la police ou allez au tribunal, vous avez le droit d'avoir un interprète. Si un policier vous arrête, il doit vous dire pourquoi dans une langue que vous comprenez. S'ils utilisent Google Traduction ou un autre traducteur électronique, vous pouvez leur dire que vous voulez qu'une personne réelle traduise.

La police ne doit pas vous blesser physiquement ou utiliser plus de force que nécessaire.

Il est important de savoir que la police a le droit de vous mentir. Ils pourraient dire qu'ils ont la preuve que vous avez enfreint la loi, ou que quelqu'un que vous connaissez leur a parlé. Cela pourrait ne pas être vrai.

Si vous êtes interrogé ou arrêté par la police, vous avez le droit de parler à un avocat. Si vous dites à la police que vous voulez parler avec un avocat, ils ne peuvent pas vous poser plus de questions jusqu'à ce que vous ayez parlé à un avocat.



La police ne doit pas fouiller votre maison, votre voiture ou vos biens à moins qu'elle n'ait de bonnes raisons de croire que vous avez enfreint la loi. S'ils vous demandent la permission de faire une fouille, vous pouvez dire non.

Si la police vous accuse d'un crime, ils vous donneront un formulaire qui vous indiquera quand vous devez aller au tribunal.

S'ils pensent que vous pourriez ne pas aller au tribunal, ou que vous pourriez vous faire du mal ou à quelqu'un d'autre, ils peuvent vous garder en détention jusqu'au prochain jour ouvrable et vous poursuivre ensuite. Cela signifie que si vous êtes arrêté un week-end, la police pourrait vous garder jusqu'à lundi, lorsque le tribunal est ouvert.

Si la police ne respecte pas ces règles, vous pouvez déposer une plainte contre eux. Écrivez ce qui s'est passé et prenez des photos si vous avez des ecchymoses ou des blessures. Notez la date, l'heure, le lieu et tous les détails dont vous vous souvenez de ce qui s'est passé.



## DROIT PÉNAL ET LES JEUNES PERSONNES

---

Les personnes de moins de 18 ans ont des droits et protections supplémentaires lorsqu'elles sont interrogées par la police ou accusées d'un crime. Ces droits sont créés par une loi appelée la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas être accusés d'un crime.

Lorsqu'une personne âgée de 12 à 17 ans est accusée d'un crime, ses parents ou tuteurs doivent être informés par la police. Les jeunes ont le droit de parler à un avocat à tout moment lorsqu'ils parlent à la police ou vont au tribunal.

Lorsqu'une personne de moins de 18 ans est accusée d'un crime, qu'elle en est victime ou témoin, elle a des droits supplémentaires en matière de protection de la vie privée. Personne n'est autorisé à partager son nom en ligne ou dans les actualités.

Si vous allez à l'école, vous devez également suivre les règles de l'école. Si vous êtes à l'école ou lors d'un événement scolaire et qu'un enseignant ou le personnel pense que vous avez enfreint une règle de l'école, ils peuvent fouiller vos affaires. Ils doivent avoir une bonne raison de croire qu'une recherche les aidera à apprendre la vérité.

Cette raison pourrait être des informations qu'ils obtiennent d'autres étudiants ou d'un enseignant ou du personnel. Cela pourrait inclure des choses comme sentir des drogues ou de l'alcool sur vous ou vos affaires, ou quelqu'un disant avoir vu une arme dans votre sac ou votre casier.

Si la police ou un juge dit que vous devez rester loin d'un autre élève de votre école, vous pouvez toujours aller à l'école. Si vous voyez cette personne à l'école ou dans votre communauté, vous devez rester loin d'elle. Si vous devez changer de classe pour rester loin d'eux, l'école vous aidera à faire ce changement.

## JUSTICE RÉPARATRICE

La Justice Réparatrice est un programme qui aide les gens à apprendre de leurs erreurs et à éviter des problèmes plus graves. Si une personne montre qu'elle veut vraiment réparer le préjudice qu'elle a causé à quelqu'un d'autre ou à sa communauté, la Justice Réparatrice peut entraîner une peine moins sévère ou une chance d'éviter un casier judiciaire.

Une personne peut être orientée vers la Justice Réparatrice par la police, les procureurs de la Couronne ou un juge à tout moment. Les agences qui travaillent avec les victimes peuvent également recommander quelqu'un. Un renvoi peut avoir lieu avant qu'une personne ne soit accusée d'un crime, après qu'elle se rende au tribunal ou après qu'elle est condamnée.

Une personne ne peut pas se référer à la Justice Réparatrice, mais elle peut demander un renvoi. Pour participer à la Justice Réparatrice, une personne doit accepter « la responsabilité ». Cela signifie qu'ils doivent admettre avoir enfreint la loi ou causé du tort à quelqu'un.

Il est très important de parler à un avocat avant de dire à la police que vous avez enfreint la loi ou de plaider coupable.

La Justice Réparatrice est une option pour tous les types de cas, sauf l'agression sexuelle ou la violence familiale. Cela inclut la violence envers quelqu'un avec qui vous sortez ou avez une relation amoureuse ou sexuelle.



Après le dossier est renvoyé, un travailleur de la Justice Réparatrice communiquera avec toutes les personnes concernées. Cela peut inclure l'accusé, les victimes, les membres de la communauté et la police. Ils travailleront ensemble pour comprendre ce qui s'est passé, comment cela a affecté tout le monde et ce qui doit se passer pour garantir un résultat équitable.

## ALLER AU TRIBUNAL

Lorsqu'une personne est accusée d'un crime, la première fois devant le tribunal s'appelle la **comparution pour la lecture des chefs d'accusation** (« arraignment »). Un certain nombre d'affaires seront traitées par le tribunal le même jour. Écoutez attentivement afin que vous puissiez entendre lorsque le greffier du tribunal appelle votre dossier. Si vous avez besoin d'un interprète, informez le tribunal aussi longtemps à l'avance que possible.



Lorsque le greffier appelle votre nom, vous devriez marcher jusqu'à l'avant du tribunal où le juge peut vous voir. Le greffier du tribunal lira l'accusation portée contre vous. Le juge vous demandera si vous comprenez l'accusation. Dites au juge si vous ne comprenez pas et le juge vous l'expliquera.

Le juge demandera si vous plaidez coupable ou non coupable. Si vous plaidez non coupable, le juge fixera **une date de procès**. Si vous plaidez coupable, le juge fixera une date pour la condamnation. Si vous ne savez pas quoi dire ou si vous avez besoin de plus de temps pour parler à un avocat, demandez un **ajournement**. Un ajournement signifie que vous obtiendrez une nouvelle date d'audience.

Vous devriez obtenir des conseils juridiques sur votre situation avant de décider comment plaider. Il est important que vous obteniez une **divulgaration** du procureur de la Couronne et que vous l'examiniez avec un avocat, si possible, avant d'inscrire un plaidoyer.

La divulgation signifie que le procureur de la Couronne doit vous donner des copies de toutes les preuves relatives à votre affaire. Cela inclut les rapports de police, les déclarations des témoins et tout autre document.

## QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

Si vous plaidez coupable ou qu'un juge décide que vous êtes coupable d'un crime après un procès, vous aurez un **casier judiciaire**. Cela peut rendre plus difficile d'obtenir un emploi ou de devenir résident permanent ou citoyen.

Être condamné pour un crime ne signifie pas que vous irez en prison, surtout s'il s'agit de votre première infraction et que personne n'a été gravement blessé. Vous recevrez une sentence. Cela peut signifier que vous devez payer une amende, travailler dans votre communauté, suivre des cours ou aller en thérapie.

Vous devez respecter les **conditions** si vous êtes accusé d'un crime ou condamné. Ce sont des règles mises en place par la police ou un juge. Ils pourraient vous dire de rester à l'écart d'un endroit spécifique, ou de ne pas avoir de contact avec une personne spécifique. Vous devrez peut-être rentrer chez vous à une certaine heure chaque nuit. Si vous ne respectez pas ces conditions, vous pouvez être accusé d'un autre crime.

Si vous ne pouvez pas respecter vos conditions en raison de responsabilités scolaires, professionnelles ou familiales, vous devez demander au tribunal de modifier vos conditions. Vous pouvez obtenir un formulaire de la Cour provinciale pour demander des modifications. Un juge doit approuver les changements. Sinon, vous devez suivre vos conditions.



## OBTENIR DE L'AIDE JURIDIQUE

Si vous avez moins de 18 ans, ou si vous êtes un adulte à faible revenu, vous pourriez obtenir une aide juridique gratuite de l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse. Vous pouvez demander l'Aide juridique en ligne sur [www.nslegalaid.ca](http://www.nslegalaid.ca) ou au bureau d'aide juridique le plus proche de chez vous.

Un avocat du bureau d'Aide juridique peut être assigné à votre cas. Il vous donnera des conseils juridiques et ira au tribunal avec vous.

Si le bureau d'Aide juridique ne peut pas prendre en charge votre dossier, il peut délivrer un **certificat d'Aide juridique**. Cela signifie qu'ils paieront pour un avocat privé pour travailler sur votre dossier. L'Aide juridique peut vous donner une liste d'avocats qui prennent des certificats, mais vous devrez les appeler vous-même.

Si vous êtes arrêté, la police doit vous laisser parler à un avocat. Vous pouvez appeler l'aide juridique pour obtenir des conseils. La police doit vous donner le numéro de téléphone et l'accès à un téléphone. Ils doivent vous laisser parler à l'avocat en privé.

Si vous allez au tribunal et que vous n'avez pas d'avocat, vous pouvez parler à l'**avocat de service**. Il s'agit d'un avocat qui travaille pour l'Aide juridique et donne aux gens des conseils juridiques de base gratuits au tribunal. Ils ne travaillent pas sur votre dossier en entier. Ils fournissent des conseils uniquement pour cette date du tribunal.

L'Aide juridique n'aide qu'avec le droit de la famille et le droit pénal. Elle n'aide pas avec les contraventions. Si vous avez un autre type de problème juridique, vous devrez payer un avocat ou vous représenter vous-même.

La Société d'information juridique de la Nouvelle-Écosse peut répondre à vos questions sur la loi. Vous pouvez poser des questions par courriel, chat en direct, texte ou téléphone. Ils peuvent vous aider à comprendre vos options et ce que dit la loi. Ils ne peuvent pas vous donner des conseils juridiques ou aller au tribunal avec vous. Leur site web est [www.legalinfo.org](http://www.legalinfo.org). Leur numéro de téléphone est 1-800-665-9779.